

# LA MALLETTE EN PRATIQUE

**Les ateliers-débats ont plusieurs finalités. Ils visent à mieux faire connaître le fonctionnement de l'établissement et des équipes ; ils cherchent à créer un rapport de confiance avec les parents, dans une dynamique de responsabilité partagée. Ces débats sont aussi des moments de convivialité. Une collation est prévue, partie intégrante de la démarche. Une progressivité doit être mise en œuvre entre les trois ateliers-débats.**

## COMMENT COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS SUR LE DISPOSITIF ?

Ce dispositif est dédié à tous les parents d'élèves de sixième sur la base du volontariat.

**Les parents sont informés du dispositif :**

- lors de la réunion de rentrée ;
- par le biais d'une information dans le carnet de liaison ;
- par tout type de moyen de communication individuel (courrier personnalisé, appels téléphoniques du collège, SMS, entretiens...). Les plus efficaces sont : un appel téléphonique personnalisé et un SMS en début d'année scolaire ; un rappel avant chaque débat.

Cette information est également relayée par les associations partenaires.

## QUI ANIME ?

L'animation doit être, si possible, assurée par un binôme : un professeur volontaire et un autre acteur du collège (principal, principal adjoint, CPE, assistante sociale...).

## SUR QUI PEUT-ON S'APPUYER EN FONCTION DES THÉMATIQUES ?

- un enseignant du premier degré ou un directeur d'école pour le lien avec le CM2 ;
- un représentant d'association de parents d'élèves : dans ce cas, il convient de veiller à ce que cette présence facilite les échanges et ne fasse pas écran entre les parents et les représentants du collège ;
- des parents, les médiateurs scolaires, des adultes relais au sein de la communauté du collège, des associations de quartier, pour faciliter le dialogue lors des réunions et assurer la traduction le cas échéant.

## QUELLES MODALITÉS PRATIQUES ?

Le lieu choisi pour la réunion traduit la volonté d'échange et de partage. L'espace parent de l'établissement peut utilement accueillir ces débats. Les chaises doivent être disposées en rond pour que toutes les personnes présentes soient sur le même plan. Les représentants de l'établissement se répartissent parmi les parents.

### Matériel à prévoir :

- collation ;
- équipement audiovisuel ;
- exemplaires du livret d'accueil ;
- deux exemplaires du DVD *Cap sixième*.

## SELON QUEL CALENDRIER ?

Au cours du premier trimestre scolaire, et le plus tôt possible, pour le premier atelier-débat, de façon à organiser le troisième début janvier. ■